

PÊCHE AUX CAS PRATIQUES

Prénom, NOM	Betty CACHOT & Mickaël BARBE
Fonction	Chargée de mission & Technicien de rivière
Organisme (n° dépt)	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine - SYRIBT (69)

Propose une visite de terrain aux adhérents :

Objet	Visite de deux chantiers sur le bassin versant Brévenne-Turdine : <ul style="list-style-type: none">dérasement du seuil Sapéon en centre-ville de l'Arbresle,construction d'un ouvrage de ralentissement dynamique à Saint-Romain-de-Popey.
Date	Vendredi 15 septembre
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none">Le seuil de Sapéon à l'Arbresle : Seuil de 2 mètres de haut sur tronçon classé en liste 2, dans un quartier très fortement soumis aux inondations. Une étude de faisabilité a permis d'étudier 3 scénarios : celui du dérasement complet a été retenu car plus ambitieux et ayant un impact fort sur l'aléa inondation. L'opération se monte à environ 800 000 € HT. Le chantier a débuté en juin 2017 et prendra fin en novembre 2017.L'ouvrage de ralentissement dynamique à Saint-Romain-de-Popey : Le SYRIBT a mis en place un programme de gestion des inondations dans lequel figurent deux projets de construction de barrage écrêteur sur la rivière de la Turdine. Le premier de ces deux projets est en cours. Il s'agit d'un ouvrage capable d'écrêter la crue trentennale. Un important dispositif de concertation a été mis en œuvre dès la phase de conception. Seule l'emprise du barrage a été acquise, et une servitude de surinondation a été instaurée sur les terres agricoles amont. Le chantier a débuté en août 2016 et doit s'achever fin août 2017.
Remarques	Cette Pêche fait suite à la présentation du projet en cours sur le seuil Sapéon lors de la journée technique « <i>Restaurer la continuité écologique : le cas de l'effacement de seuils</i> » du 29 juin dernier à Massiac (15).

Où et Quand ?

Lieu du rendez-vous	SYRIBT – 117 rue Pierre Passemard – 69210 L'ARBRESLE
Lieu de la visite	Un temps en salle au syndicat puis visites dans le centre-ville de l'Arbresle et à Saint-Romain de Popey
Date	Vendredi 15 septembre 2017
Horaires (début – fin)	9.30 – 16.00

PÊCHE AUX CAS PRATIQUES



Modalités pour permis de pêche

S'inscrire auprès de	Nathalie PERRIN – Association Rivière Rhône Alpes Auvergne
Coordonnées	arraa@arraa.org - 04 76 48 98 08
Remarques	<p>Comme toutes les pêches aux cas pratiques, cette visite est réservée aux adhérents de l'association. Inscription gratuite mais obligatoire à l'aide du bulletin d'inscription joint.</p> <p>Veuillez vous munir d'un casque et d'une chasuble fluo.</p> <p>Merci de prévoir un pique-nique également.</p>

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. [Retrouvez les pêches organisées sur notre site.](#)

Si vous souhaitez proposer une visite de terrain, une rencontre ou une réunion intéressante aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter : arraa@arraa.org.